

## CTL DU 21 NOVEMBRE 2013

La réunion du Comité technique du Finistère, s'est tenue le 21 novembre 2013 à Châteaulin.

Après lecture des déclarations liminaires, **FO DGFIP29** a fait part de ses critiques à l'égard du calendrier de ce Comité technique et de son ordre du jour. Lors du CTL du 28 juin dernier, **FO DGFIP29** avait fait acter au procès-verbal de la réunion sa demande d'examen d'un point d'étape du budget départemental à la rentrée. Pour **FO DGFIP29**, ce point d'information à cette époque aurait été intéressant car il aurait permis de faire un état des lieux pertinent à mi-parcours de l'exercice budgétaire, alors que son examen fin novembre s'apparente plus à un bilan de fin d'année.

De plus, alors que la Directrice nous avait fait part mi-octobre de sa décision de ne maintenir que très ponctuellement le service public à la Trésorerie de Saint Thégonnec, la demande de **FO DGFIP29** d'inscrire ce point pour avis et vote à l'ordre du jour de ce CTL n'a pas été jugée recevable.

**Nous avons rappelé que s'agissant d'une décision qui a bouleversé l'organisation et le fonctionnement d'un service de proximité de la DGFIP, il était inadmissible que la Présidente ne la soumette pas aux organisations syndicales, d'autant que le sujet relève de la compétence des CTL telles que définies par le décret du 15 février 2011. Pour FO DGFIP ce refus crée un précédent inacceptable !**

Pour **FO DGFIP29**, les arguments de la Directrice consistant à s'abriter derrière le fait que sa décision peut être réversible ne tiennent pas. Pour preuve, les décisions de modifications d'horaires des Trésoreries faites en 2013 le sont tout autant et ont bien été soumises à l'avis et au vote du CTL !

Manifestement, l'Administration a le souci de ne pas faire de vagues sur le sujet et ne souhaite pas reconnaître officiellement qu'elle n'a plus les moyens d'organiser le soutien de cette Trésorerie, compte tenu notamment des coupes franches pratiquées dans les effectifs de l'équipe de renfort ces dernières années !

### Le Bilan de la campagne IR 2013 :

Les documents de l'Administration font état d'un bilan d'accueil physique dans les SIP et les Trésoreries de **73 590** usagers contre 69558 en 2012. La répartition est de 23 % (16919) dans les Trésoreries et de 77% (56671) dans les SIP.

Par rapport à 2012, l'augmentation de la fréquentation est donc de 5,8%.

L'accueil téléphonique, toujours selon les sources officielles, est « d'environ **40 635** » contre 49 000 en 2013 ce qui correspondrait à une diminution de 17 %.

L'Administration a communiqué également le nombre des courriels issus du dispositif SCoup (traité par les services de Direction) soit **1 452** courriels contre 1790 en 2012.

Les Télédéclarations progressent de 6,2% ce qui représente 30,43% du total des déclarations dans le département.

**Commentaires FO DGFIP29 :** Au total, et d'après les informations de l'Administration les agents du Finistère ont donc renseigné plus de **115 000** usagers.

Nous avons fait remarquer que le recensement de l'Administration couvre la période des déclarations « papier » du 23 avril au 31 mai et que la période « internet » s'étalant jusqu'au 7 juin, les chiffres annoncés mériteraient d'être corrigés à la hausse.

Nous avons également souligné que le fait de réduire le volume des courriels au seul dispositif SCOUP occultait les demandes des contribuables traités par les SIP alors que les observations des collègues tendent à démontrer qu'ils sont en nette augmentation.

Concernant les Télédéclarations, **FO DGFIP29** aurait souhaité connaître le pourcentage d'anomalies issues de cette procédure dématérialisée car contrairement aux affirmations de l'Administration elle ne supprime pas toutes les interventions des services.

Nous sommes revenus également sur la dématérialisation des avis d'imposition qui a suscité beaucoup de mécontentement de la part des contribuables qui n'ont pas vu que, par défaut, la demande de dématérialisation était pré cochée.

La modification de la législation concernant les dépenses en faveur de la qualité environnementale de l'habitation principale a créé beaucoup de confusion et de questionnement de la part des agents comme des contribuables. **FO DGFIP29** a dénoncé l'amateurisme de la DG tant en matière d'information préalable que de soutien, les notes n'arrivant que bien après le début de la campagne.

La campagne des avis qui bat son plein depuis 3 mois et qui génère un surcroît d'accueil, de courriels, d'appels, de contentieux, de gracieux, de délais de paiements...démontre bien une augmentation flagrante de la charge de travail.

**FO DGFIP29** a d'ores et déjà demandé qu'à l'issue de cette nouvelle période de pointe pour les agents, un bilan précis puisse être effectué et porté à l'ordre du jour d'un prochain CTL.

**Pour **FO DGFIP29**, le constat est sans appel : Toujours plus de boulot – Toujours moins d'agents !**

#### **Bilan de l'évaluation professionnelle 2013 :**

Les chiffres fournis par l'Administration font état pour cette campagne de **1 183** agents du Finistère évalués, **582** ayant obtenu **1** mois et **233** valorisés à **2** mois soit 68,89% d'agents bonifiés au total.

Une seule mention d'alerte a été attribuée ainsi qu'une pénalisation d'1 mois.

51 recours hiérarchiques ont été déposés, 28 ont été rejetés totalement, 17 partiellement, et 6 ont obtenu satisfaction.

26 recours ont été déposés en CAP locales, 12 ont été rejetés totalement, 5 partiellement, et 9 ont obtenu satisfaction.

A l'issue de ces CAPL, 13 recours ont été déposés auprès des CAP nationales.

#### **Commentaires **FO DGFIP29** :**

**FO DGFIP29** a dénoncé à nouveau la mise en place d'EDEN-RH à marche forcée, application non testée, peu fiable et à l'ergonomie très perfectible. Pour **FO DGFIP** les agents, les chefs de services, ainsi que les services RH départementaux ne sont pas des cobayes !!

**Sur le fond, rappelons à nouveau notre opposition à cette réforme de l'entretien professionnel qui fait perdurer le système de réduction/majoration d'ancienneté ce qui produit des impacts non négligeables sur la carrière des agents.**

Pour **FO DGFIP** les résultats sont collectifs et l'atteinte des objectifs nécessite toujours l'implication de toute l'équipe au sein d'une unité de travail.

#### **Rapport d'activité 2012 :**

La Direction avait remis aux organisations syndicales un document synthétique censé répertorier l'activité des services sur l'année 2012.

Les résultats départementaux sont atteints et dépassent les cibles fixées par la Direction Générale dans la quasi-totalité des secteurs d'activité.

La Directrice a souligné les difficultés d'animation du réseau en raison de sa densité. (72 services actuellement).

#### **Commentaires **FO DGFIP29** :**

**FO DGFIP** a dénoncé le fait que ce rapport fait uniquement la part belle à l'excellence des résultats du département sans à aucun moment rendre hommage à l'implication et à la

conscience professionnelle des agents même si la Directrice, suite à notre intervention, s'est sans doute sentie obligée d'en souligner l'exemplarité.

Pour **FO DGFIP**, ces résultats ne doivent, en aucune manière, occulter les conditions de travail en constante dégradation notamment en raison des suppressions d'emplois massives de ces dernières années.

Nous avons fait remarquer, qu'en ce qui concerne les conditions de travail ce rapport aurait dû faire état de certains éléments de la médecine préventive et notamment le fait que 60% des consultations sont liées à des pathologies en relation avec la souffrance au travail.

Cette déconnexion de la réalité des services est malheureusement récurrente, et des résultats aussi bons donnent des arguments à la DG pour infliger au département des « coefficients de soutenabilité » pour justifier les suppressions d'emplois.

**Pour FO DGFIP, l'insoutenabilité se situe sans conteste dans la dégradation des conditions de travail des agents et dans les conséquences sur leur santé.**

#### Examen de la situation budgétaire :

Comme indiqué en début de ce compte rendu cette présentation budgétaire se situait d'avantage à l'heure du bilan puisque les opérations de l'exercice 2013 ne se prolongeront pas au-delà du 10 décembre 2013.

La Directrice n'a pas caché les contraintes de ce budget et a indiqué qu'elle considérait comme des « bonnes nouvelles » la régularisation d'octobre dernier et le versement de la totalité de la réserve (440 583 €).

Elle a précisé également que les charges restant à payer à l'issue de l'exercice 2013 seraient moindres que celles constatées sur l'exercice précédent en concluant que la fin d'exercice devrait s'avérer moins « mauvaise » que prévu...

#### Commentaires FO DGFIP29 :

Lors du CTL du 19 mars dernier, l'Administration avait affiché des objectifs ambitieux visant à réaliser des économies sur les postes budgétaires importants notamment l'affranchissement, les frais de déplacement et les locations et charges immobilières qui représentent près de 60% du budget de fonctionnement.

Nos doutes quant à la faisabilité de ces économies se sont avérés fondés puisque ces postes budgétaires sont en augmentation (affranchissement et locations) ou se situent au même niveau que l'année passée (frais de déplacement).

**Pour FO DGFIP29, c'est bien la baisse constante des budgets d'année en année qui en est la cause et qui conduit à mettre en place des exercices budgétaires intenables ou les opérations d'équipement sont quasi sacrifiées (5% de l'enveloppe globale).**

Dans un tel contexte, il n'est guère surprenant que les Directions locales aient de plus en plus de velléités pour siphonner les crédits d'autres instances, notamment celles du CHS-CT.

#### Questions diverses :

1. Ponts naturels 2014 (posée par FO DGFIP29) : FO DGFIP29 s'est étonné que la question des ponts naturels pour 2014 ne soit toujours pas soumise à l'avis du CTL.

En 2014 il existera potentiellement 5 ponts naturels :

- Le vendredi 2 mai,
- Le vendredi 9 mai,
- Le vendredi 30 mai,
- Le lundi 10 novembre,
- Le vendredi 26 novembre.

Nous avons d'ores et déjà souligné notre revendication sur le sujet, à savoir que le dispositif permet de favoriser la prise de congés et de limiter l'encombrement des CET et qu'il permet aussi aux agents de souffler y compris et surtout dans les périodes de pointe de charge.

La Directrice a indiqué être favorable à titre personnel pour une proposition locale des 5 journées. Affaire à suivre...

2. Mise en place de la taxe d'aménagement (posée par FO DGFIP29) : Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2012, la taxe d'aménagement remplace la taxe locale d'équipement dont le recouvrement des taxes émises jusqu'en février 2012, est toujours du ressort de la Trésorerie de Brest Banlieue.

Désormais le service RNF/produits divers de la DDFIP29 est chargé du recouvrement des taxes émises pour les permis de construire ou déclarations de travaux déposés dans le Finistère.

L'ordonnateur (DDTM) ayant attendu plus d'un an pour émettre les premiers avis, 2500 taxes ont été adressé aux redevables au dernier trimestre de cette année (3000 taxes encore à émettre). Cette émission tardive a suscité nombre d'interrogations et de réclamations des débiteurs dans une période concomitante avec les échéances d'impôt.

L'Administration nous a indiqué qu'un certain nombre de corrections notamment sur les avis devraient être pris en compte et elle espère une atténuation des dysfonctionnements...

**Même si la DGFIP n'est pas à l'origine de cette prise en charge tardive, il s'avère malheureusement que ce manque d'anticipation va pénaliser une fois de plus un service de la DGFIP qui comme les autres services est plus qu'à flux tendu et va devoir digérer une mauvaise réforme à effectifs constants !**

**3. Projets de fermetures des Trésoreries (posée par FO DGFIP29):** La Directrice a indiqué qu'elle n'avait pas d'annonces à faire sur les deux projets Finistériens à savoir le transfert de l'impôt de la Trésorerie de Saint Thégonnec à Morlaix Banlieue et la fermeture de la Trésorerie de Pont Aven. Elle a précisé que les arbitrages pour le Finistère n'étaient pas conclus. A notre question de savoir si on pouvait y voir un lien avec le contexte social Finistérien actuel, elle a précisé qu'elle « craignait l'ajournement » pour ses projets.

**En l'absence de lisibilité, les agents concernés vont donc devoir supporter de rester à nouveau dans l'expectative à quelques semaines de l'échéance !**

**4. Démarche stratégique :** Suite à notre question sur les plans triennaux, la Directrice s'est défendue en indiquant qu'il n'y aurait pas d'objectifs chiffrés et que ces adaptations se feraient au cas par cas sans que l'on puisse parler du « grand soir du réseau ». Concernant le département elle a indiqué que le transfert des procédures collectives au PRS, déjà expérimenté dans d'autres départements serait mis en place dans le Finistère en 2014. Si FO DGFIP n'est pas par principe opposé aux unités qui apportent leur soutien au réseau, en revanche nous ne cautionnons pas le transfert des missions au travers de la mise en place de pôles spécialisés.

**Le discours rassurant de la Directrice est le même que celui du DG mais nul doute que pour nous cette démarche stratégique est bel et bien une logique de resserrement du réseau et s'inscrit en droite ligne dans la logique d'austérité du gouvernement.**

**5. Emplois 2014 :** A ce stade même si la Directrice connaît le volume des suppressions d'emplois pour le département elle n'a pas souhaité le communiquer aux OS dans l'attente du Comité de réseau national début décembre. Un CTL emploi local devrait se tenir début janvier 2014.

**6. Mission CDC de la DGFIP :** La généralisation en 2014 des centres de service bancaire CDC/DGFIP est une nouvelle réforme qui va impacter les services CDC des Départements (hors fonction de chargé de clientèle). La Directrice a indiqué que le prochain exercice emploi intégrerait cette perte d'activité.

**FO DGFIP condamne cette nouvelle réforme, élément de la démarche stratégique, qui retire une fois encore de l'activité aux Directions locales, industrialise la mission, et poursuit l'inter régionalisation du réseau.**

**REPRESENTANTS FO DGFIP29 AU CTL : Muriel PODEUR (SIP Brest Abers) ; Thierry ROLLAND (Trésorerie de Carhaix) ; Erick GUERRY (Permanent FO DGFIP29).**

**VOUS ETES NOMBREUX A NOUS SOUTENIR  
N'HESITEZ PAS A NOUS REJOINDRE.**



**BULLETTIN d'ADHESION**

NOM : ..... Prénom : .....

Grade : ..... Indice ..... Quotité travail .....

Affectation : .....

Déclare vouloir adhérer au Syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques, section du Finistère.

Fait à ..... le .....